

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 DEVE 40 Martin Luther King, Clichy Batignolles (17e) - Conventions de financement de travaux pour les lots immobiliers 02, 04a et 08.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 23 janvier 2018 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer les conventions de financement nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la dernière phase du parc Martin Luther King (17^e) ;

Vu l'avis du conseil du 17^{ème} arrondissement en date du 22 janvier 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions de financement nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la dernière phase du parc Martin Luther King (17^e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO